



Pour toutes les ASSOCIATION SPORTIVE du collège SOUTINE



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Pour s'inscrire pour le mercredi et/ou en semaine

Dans une enveloppe fermée, portant le nom, le prénom et la classe de l'élève, fournir les pièces suivantes :

- Autorisation parentale (ci dessous)
- Un chèque de 25 euros
(à l'ordre de l'« association sportive du collège Soutine de Saint-Prest »)



Autorisation parentale

Je soussigné(e)(père-mère-tuteur)*

Adresse.....

Téléphone fixe : portable :

Adresse mail :

AUTORISE :

L'élève : Né(e) le :

Classe :

A faire partie de L'AS du collège Soutine de Saint-Prest.

- J'accepte que les responsables de l'AS et/ou de l'UNSS autorisent, en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin. *

- J'accepte que mon enfant soit photographié, dans le cadre des entraînements, sorties ou compétitions. *

-J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS *

*rayer les mentions inutiles ou en cas de refus.

Fait à le

Signature :

Les activités proposées cette année :

- Handball
- Basket-ball
- Football/futsal-
- cross- country
- Badminton
- Tennis de table
- Athlétisme
- Natation
- Projet sports enchaînés APPN:
Run and bike, Raid, Duathlon/Triathlon,
VTT, course d'orientation
- Arts du cirque

INFORMATION AUX PARENTS (à conserver)

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite s'inscrire à l'AS. Cette association, club sportif du collège, lui permettra de pratiquer un grand nombre d'activités sportives. Elle pourra l'aider à se préparer à une vie citoyenne en s'investissant dans le fonctionnement en tant que sportif, arbitre, équipier, organisateur, reporter...

Nous proposons aux élèves de pratiquer l'ensemble des activités proposées, mais il n'y a pas d'obligation à s'inscrire à tous les sports. Par contre, il est essentiel que l'élève inscrit à une activité, soit régulièrement présent lors des compétitions (2 ou 3) mais également lors des entraînements (soit en semaine, soit le mercredi ou les deux). Un appel des présents est effectué mais pas de signalement en cas d'absence de l'élève comme pour un club sportif.

Un calendrier des activités est communiqué aux élèves licenciés mi-septembre. Nous remercions les parents de le suivre pour connaître les participations de leur enfant.

Toutes les informations concernant les horaires, les déplacements, les sélections éventuelles, seront affichées sur le tableau de l'AS et sur le site du collège : (taper collège soutine sur votre moteur de recherche)

<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

,en principe le jeudi (au plus tard le vendredi, cas exceptionnel).

Vous pouvez contacter un professeur d'EPS par le biais du carnet de liaison pour plus de renseignements. Les élèves pourront venir découvrir sur une séance le fonctionnement, y compris pour la natation.

Il n'y a pas de convocation individuelle, chaque sportif devant apprendre à se prendre en charge (tenue, horaires de retour...)

Lors des finales départementales ou académiques, si une équipe du collège est qualifiée, seuls les élèves sélectionnés sont concernés et leur présence est indispensable. Dans ce cas, si tous les enseignants sont mobilisés, les autres élèves n'ont pas d'AS.

Pour les transports en compétition, nous emmenons et ramenons les élèves en bus. Il faut juste venir les chercher ou organiser du co-voiturage qui fonctionne bien dans chaque ville et village. Demander nous.

L'AS est très dynamique et obtient des résultats honorables chaque année. Si vous voulez plus d'informations, le site du collège vous donnera un aperçu.

Nous vous remercions de nous aider dans notre tâche, pour le bon fonctionnement de l'AS. N'hésitez pas à prendre contact avec un professeur d'EPS en cas de besoin.

Benjamins (élèves nés 2008/2009) : M Robert Minimes garçons (2007/2006/2005..): Mme Hameury
Benjamines (élèves nés 2008/2009): Mme Hellou Minimes filles (2007/2006/2005...): M Jacquin
Natation, triathlon,VTT, sports enchaînés, raid : M Jolicoeur toutes les catégories

Les horaires habituels de l'AS sont (voir calendrier annuel):

- **De 13h30 à 15h30 le MERCREDI** lorsqu'il y a entraînement au collège pour toutes les activités.
- **De 13h30 à 17h le MERCREDI** lorsqu'il y a un déplacement en bus en compétition.

- **De 12h30 à 13h15 en semaine puis prise du repas à la cantine** (année 2020-2021)
- Le lundi pour les minimes filles et garçons avec Mme Hameury
- Le mardi pour les benjamins-benjamines avec M.Robert
- Le jeudi futsal et football toute catégorie avec M Robert
- Le vendredi arts du cirque avec Mme Helou
-
- **De 12h à 13h**
- Le vendredi run and bike, Vtt, sport enchaîné toute catégorie avec M Jolicoeur
-
- **De 15h00 à 17h00 le MERCREDI** pour la natation et le triathlon 2 groupes perfectionnement 4 nages et/ou compétition (rendez-vous à l'Odyssee directement) avec M Jolicoeur

